n'étaient ni plus ni moins que des théoriciens. Voilà le défaut des avocats qui sont au service d'un ministère de ce genre: ils se fient trop à leurs adjoints. Mais quelle sorte de budget avons-nous? Je me demande si dans tout le ministère, il y a un seul homme qui soit bien au fait de la question des finances. Il compte un bon nombre de compétences, comme par exemple l'un des deux hommes assis devant le ministre des Finances ce soir, M. Fraser Elliott; il faudrait beaucoup d'argent pour remplacer ces hommes. Ils comptent parmi les fonctionnaires les plus compétents que nous ayons et je me demande si nous avons ailleurs qu'au Canada une plus belle classe de fonctionnaires. Si le ministre actuel, qui détient ce poste aujourd'hui mais demain sera parti, voulait faire la part plus large aux opinions modérées de ces fonctionnaires, nous obtiendrions un meilleur budget et non un impôt sur le revenu dénué de tout bon sens.

Lorsque le tumulte et les cris se seront apaisés, lorsque les théoriciens de ce budget seront partis, lorsque ce projet financier nouveau-né, le budget, atteindra sa majorité, qu'en récolterons-nous? Le petit détaillant devra abandonner les affaires, le petit propriétaire, celui qui a un petit moulin, quelques vaches, un petit magasin, le marchand et l'artisan, ceux qui ont porté le poids du jour et travaillé toute leur vie, devront dire adieu à leurs affaires, à cause des injustices que renferme le budget actuel. Au cours des quelques derniers jours, j'ai reçu un grand nombre de lettres de Toronto. En voici une que m'a adressée un pauvre ouvrier, qui perdrait son emploi si je me permettais de révéler son nom.

Par suite du nouvel impôt sur le revenu, je vais perdre ma maison, et mon fils ne pourra pas poursuivre ses études. Ne pourriez-vous pas amener le Gouvernement à accorder une exemption plus importante et à ne pas mettre les augmentations en vigueur avant le mois d'août, au lieu de leur donner un effet rétroactif allant jusqu'au mois de janvier? Je m'adresse à vous car on dit que vous êtes l'ami des petits et des faibles.

Voilà un cas qui illustre bien dans quelle situation se trouvent plusieurs citoyens laborieux de Toronto, qui, toute leur vie, ont peiné pour joindre les deux bouts. Pendant la crise économique, plusieurs d'entre eux ont été sans ressources. Quelques-uns ont servi dans la grande guerre.

J'ai préconisé une date fixe pour le budget, comme c'est le cas pour les institutions importantes. J'ai demandé également l'établissement d'un comité des voies et moyens comme il en existe un à Washington. Un tel comité étudierait toutes ces inégalités de traitement que nous relevons dans la partie du budget relative à l'impôt sur le revenu,—et il y en a deux pages,—et il établirait, en faisant disparaître ces inégalités et le reste,

un meilleur budget que celui qu'a présenté le ministre. N'oublions pas que la guerre peut durer sept ans, ce qui veut dire sept budgets de guerre. Qu'allons-nous faire? Toute la population sera-t-elle à l'emploi de l'Etat? Tous les citoyens seront-ils fonctionnaires à tant par semaine en vertu du socialisme d'Etat et d'une régimentation intégrale? Verrons-nous l'abolition de ces vertus d'épargne et d'initiative qui ont fait la grandeur du Canada et de l'Empire, ont valu à la Grande-Bretagne la position de centre commercial du monde, ont fait les Etats-Unis ce qu'ils sont présentement et ont permis le développement du Canada au temps de Laurier, de Cartier et de Macdonald, alors que les citoyens pouvaient posséder quelques biens, ce qu'ils ne peuvent plus faire avec tous les budgets, contrôles, sous-contrôles et le reste?

On relève beaucoup d'inégalités de traitement, d'inconséquences et de cruelles injustices dans l'impôt sur le revenu et dans ces résolutions vertigineuses. D'abord, le relèvement des taux. A comparer notre situation à celle de Grande-Bretagne et celle qui règne aux Etats-Unis, en tenant compte de la pléthore du fonctionnarisme et de ses répercussions fiscales, on constatera que le Canada est frappé de taux plus élevés que n'en a jamais connus aucun pays du monde au cours de l'histoire. Nous avons une taxe de vente monstre que les deux autres pays n'ont pas. Il n'est pas un pays qui y puisse résister: le contribuable sera poussé à bout et ruiné. Je n'oublie pas le grand concert d'approbation auquel ont participé les journaux, les organisateurs rémunérés et les gens de l'emprunt de la victoire et tutti quanti, y compris deux ou trois régiments payés d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie de bonimenteurs sur les régies, qui appuient les manœuvres du ministre actuel et qui en sont richement récompensés. Mais au sein même de la population dans les diverses circonscriptions du pays vous trouverez dans les cœurs un sentiment beaucoup plus vif que chez d'aucuns qui siègent en cette enceinte des répercussions de ce budget sur chacun d'eux, sur leurs enfants et sur les enfants de leurs enfants, ainsi que sur la valeur de la propriété et sur le droit de propriété qui a toujours été reconnu depuis que le monde est monde. Que les auteurs de ce budget apprennent que le droit de propriété n'est pas d'institution humaine, c'est un droit naturel que l'Etat ne saurait abolir mais uniquement réglementer.

Examinez bien ce budget et, dites-moi, où trouvez-vous signe d'économie? La moitié des fonds est censée être affectée à des fins

[M. Church.]